



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

United Nations Capital Development Fund

APPEL À CANDIDATURES POUR FORMATION AUX SERVICES FINANCIERS NUMÉRIQUES (SFN) POUR LES DÉCIDEURS ET LES RÉGULATEURS

Nouvelle date pour envoi de candidatures: 12 mars 2021 23 h 59 (heure de New York)

SOMMAIRE

L'United Nations Capital Development Fund (UNCDF) met le financement public et privé au service des pauvres des 46 pays les moins avancés du monde. Avec son mandat et ses instruments en matière de capital, l'UNCDF propose des modèles de financement du «dernier kilomètre» qui débloquent des ressources publiques et privées, en particulier au niveau national, pour réduire la pauvreté et soutenir le développement économique local.

L'UNCDF recherche des organisations éligibles à postuler pour dispenser des cours de formation sur les services financiers numériques (SFN) inclusifs, en particulier sur la réglementation et la supervision des technologies financières (FinTech) et de l'innovation, l'intégration de la dimension de genre et l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles, y compris des données allégées et des options à faibles ressources pour améliorer les processus de *reporting* réglementaire.

Les candidats peuvent postuler dans un seul domaine d'intervention (Domaine 1: Innovation et FinTech, Domaine 2: Intégration du genre ou Domaine 3: Élaboration de politiques fondées sur des preuves) ou proposer un projet pour une combinaison de domaines. Veuillez indiquer clairement les domaines ciblés dans votre proposition.

Le candidat doit être une entité enregistrée et, idéalement, une organisation éducative (y compris des entreprises commerciales à but lucratif, des organisations à but non lucratif, des universités) et peut être basée n'importe où dans le monde.

L'UNCDF fournira une subvention (et une assistance technique si cela est convenu) et signera un accord basé sur la performance (« PBA » en anglais)¹ avec au moins un candidat par zone. Les contributions de l'UNCDF peuvent aller de 50 000 USD à 250 000 USD. Veuillez-vous référer à l'exemple PBA dans cette page Web de publication de l'appel à candidatures.

Les demandes de renseignements concernant cette demande de candidatures peuvent être soumises par courrier électronique à karim.dia@uncdf.org cc uncdf.rfa@uncdf.org

Toutes les candidatures doivent être soumises avant le **12 Mars 2021, 23 h 59 (heure de New York)** à uncdf.rfa@uncdf.org

¹ Une subvention basée sur la performance implique que des montants de subvention dépendent de la réussite des étapes prédéterminées. L'atteinte d'un jalon déclenchera donc le versement d'une subvention. Les paiements de subvention seront des remboursements des fonds dépensés par les bénéficiaires, conformément au plan de mise en œuvre du projet et aux étapes préalablement convenues. Le bénéficiaire sera responsable de fournir un rapport financier complet et conforme faisant état de toutes



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

1. INTRODUCTION

Économies numériques inclusives :

L'UNCDF gère des initiatives visant à développer des écosystèmes financiers numériques inclusifs qui offrent une large gamme de services financiers spécialement pour les communautés vulnérables à faible revenu. Plus précisément, l'UNCDF fournit une combinaison de soutien politique, technique et financier à un éventail d'acteurs gouvernementaux et du secteur privé dans chaque pays, ainsi que des investissements dans la recherche et d'autres biens publics au profit de tous les acteurs du marché. En soutenant le développement d'écosystèmes financiers numériques, l'UNCDF vise à accroître la sécurité financière des ménages ruraux et à faible revenu grâce à l'accès à des moyens appropriés, abordables et sûrs pour recevoir, gérer et économiser de l'argent.

Récemment, l'UNCDF a formulé sa stratégie «Ne laisser personne de côté à l'ère du numérique» sur la base de plus d'une décennie d'expérience dans le domaine de la finance numérique en Afrique, en Asie et dans le Pacifique. L'UNCDF reconnaît que la réalisation du plein potentiel de l'inclusion financière numérique correspond à la vision de promouvoir des économies numériques qui ne laissent personne de côté. La vision de l'UNCDF est de permettre à des millions de personnes d'ici 2024 d'utiliser quotidiennement des services qui tirent parti de l'innovation et de la technologie et contribuent aux Objectifs de Développement Durable (ODD). L'UNCDF appliquera une approche de développement du marché et cherchera en permanence à remédier aux dysfonctionnements sous-jacents du marché.

Accélérateur de politiques :

L'UNCDF collabore avec les gouvernements nationaux pour améliorer l'accès aux services financiers depuis plus de 25 ans. Au cours de la dernière décennie, nous nous sommes concentrés spécifiquement sur le rôle que jouent les technologies numériques dans l'accélération de l'utilisation des services financiers par les ménages à faible revenu et les ménages ruraux. Dans notre rôle de fournisseur d'assistance technique et d'intermédiaire neutre, l'UNCDF travaille en étroite collaboration avec des partenaires mondiaux et nationaux pour renforcer les capacités organisationnelles et aider les gouvernements à s'engager avec l'industrie pour faciliter les solutions aux principales contraintes du marché aux niveaux local et régional.

Énoncé du problème : À l'échelle mondiale, les décideurs et les régulateurs cherchent à approfondir leur compréhension des technologies émergentes pour suivre le rythme de l'évolution rapide du marché. De nombreux pays courent le risque d'être «laissés pour compte» si les réformes réglementaires ne peuvent pas saisir le potentiel des nouveaux modèles commerciaux et technologies pour résoudre des problèmes séculaires tels que le manque d'accès aux services, aux infrastructures et à l'information. De même, de nombreuses femmes (en particulier celles qui vivent dans des communautés rurales à faible revenu) risquent d'être laissées pour compte si [l'écart entre les sexes en matière d'inclusion financière](#) continue de sévir.

À l'UNCDF, nous nous engageons à répondre à cette demande et à travailler en étroite collaboration avec les décideurs et les régulateurs pour renforcer les compétences organisationnelles et les systèmes afin de faire face activement aux risques et aux opportunités dans leurs systèmes financiers. Pour compléter ce travail, l'UNCDF invite les organisations éligibles à postuler pour dispenser des cours de formation sur les services financiers numériques



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

inclusifs (SFN).

Objectif : Aider les gouvernements à améliorer en permanence les cadres réglementaires et de surveillance régionaux et nationaux pour les SFN afin de permettre un écosystème inclusif et compétitif, de protéger les consommateurs et de maintenir l'intégrité du système financier.

Résultat : Fournir une formation sur les approches et les outils pratiques pour élaborer des politiques et des réglementations opportunes et de haute qualité, avec un accent particulier sur la technologie financière, l'innovation et l'intégration du genre, et l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles.

2. PORTÉE DES TRAVAUX

2.1 Domaines d'intervention

Pour cet appel à candidatures, l'UNCDF sollicite les candidatures d'entités enregistrées qui peuvent offrir des solutions innovantes et évolutives répondant à **un ou plusieurs des défis suivants à travers trois domaines d'intervention:**

Domaines d'intervention		Défis / énoncé du problème et objectifs de la solution
1	Formation sur la régulation et la supervision des technologies financières (FinTech) et de l'innovation. (Français et / ou anglais)	<p>Défis : Le secteur FinTech évolue rapidement et de nombreux fournisseurs de services financiers expérimentent des technologies telles que la technologie du grand livre distribué, la crypto-monnaie et l'intelligence artificielle. Les autorités financières recherchent des options pour trouver un équilibre approprié entre l'innovation et la concurrence (en permettant l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché) et la stabilité et la protection des consommateurs (en fixant des exigences de base).</p> <p>Objectifs : Doter les décideurs politiques, les régulateurs et les superviseurs de divers outils pour répondre et surveiller les services financiers innovants de manière sûre et fiable, par ex. bacs à sable réglementaires, pôles d'innovation.</p>
2	Formation sur l'intégration de la dimension du genre dans le contexte des politiques et réglementations relatives aux services financiers numériques (SFN). (Français et / ou anglais)	<p>Défis : Les politiques et réglementations peuvent affecter l'expérience des femmes avec les services financiers, par exemple des agents tels que les commerçants peuvent être importants pour les femmes moins mobiles, des exigences d'identification ajustées au risque peuvent permettre à plus de femmes d'ouvrir des comptes, et les règles de protection des consommateurs peuvent protéger les femmes contre les pratiques commerciales abusives et agressives.</p> <p>Objectifs : Doter les décideurs politiques, les régulateurs et les superviseurs de divers outils pour appliquer une perspective du genre dans leur travail afin de plaider et de soutenir des changements transformateurs du genre dans les</p>



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

		politiques et les réglementations, par ex. consultation publique, développement du leadership.
3	Formation sur l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, y compris des données allégées et des options à faibles ressources pour améliorer les processus de reporting réglementaire (Français et / ou anglais)	<p>Défis : De nombreuses autorités financières sont confrontées à des défis majeurs de collecte de données, tels que des retards dans la soumission et des données de mauvaise qualité et incomplètes. Cependant, les données de reporting réglementaire sont essentielles pour soutenir une supervision efficace basée sur les risques et constituer une base de données à partir de laquelle évaluer et améliorer les politiques et les réglementations.</p> <p>Objectifs : Doter les décideurs politiques, les régulateurs et les superviseurs de divers outils pour définir des objectifs spécifiques et mesurables, normaliser et désagréger les données dans le secteur des services financiers, évaluer leur infrastructure de données actuelle et mettre en place ou améliorer les systèmes de collecte et d'analyse des données.</p>

Les exemples de solutions dans les domaines d'intervention identifiés ne sont pas exhaustifs. L'équipe de l'UNCDF est ravie d'entendre ce que les candidats potentiels ont à l'esprit en dehors de ces exemples.

2.2 Comment l'UNCDF travaille avec ses partenaires

L'UNCDF adopte une approche personnalisée de l'engagement avec les partenaires, en travaillant avec chacun pour identifier les besoins et en aidant à concevoir, piloter et faire évoluer la solution en cours de route. Par exemple, l'UNCDF a l'intention de :

- Sélectionner les décideurs et les régulateurs pour la formation.
- Suggérer des sujets spécifiques à couvrir lors de la formation, par ex. protection des consommateurs financiers.

Dans l'appel à candidatures, les candidats peuvent identifier et suggérer des domaines dans lesquels le soutien technique de l'UNCDF et de son réseau d'expertise est sollicité.

2.3 Résultats attendus

En fonction des projets et des solutions présentés, les candidats doivent inclure dans la proposition une liste complète des résultats, des indicateurs de résultat et des cibles pour suivre l'atteinte des différents résultats. Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive d'indicateurs clés de performance (ICP) pour les projets. D'autres indicateurs seront finalisés en fonction de la nature du projet et suivis pour assurer son succès.

Les produits livrables découleront des principales étapes du projet à convenir d'un commun accord entre l'UNCDF et le candidat sélectionné conformément aux étapes, résultats et objectifs identifiés des indicateurs clés de performance, au cours de la phase de diligence raisonnable et de négociation.



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

Dans le formulaire de candidature, les candidats devront fournir des objectifs fiables et atteignables pour chacun des indicateurs suivants.

Indicateurs	Désagrégation
Nombre de décideurs / régulateurs qui terminent le programme de formation.	Total : 100 Femmes : 50
Pourcentage de décideurs / régulateurs qui améliorent leurs connaissances et leurs compétences après le programme de formation.	Total : 80% Femmes : 80%
Pourcentage de décideurs / régulateurs qui ont fourni des commentaires positifs après le programme de formation.	Total : 80% Femmes : 80%

Veillez noter que pendant le processus de négociation de l'accord basé sur les performances, les candidats devront intégrer le cadre de suivi avec des indicateurs clés de performance supplémentaires.



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

3. ÉLIGIBILITÉ AUX CRITÈRES DE CANDIDATURE ET D'ÉVALUATION

Seules les candidatures qui satisfont aux critères d'éligibilité et aux critères minimaux de soumission seront notées.

3.1 Conditions d'éligibilité

Enregistrement d'entité :

- Le candidat / candidat principal doit être une entité enregistrée et, idéalement, un organisme d'enseignement ou de formation (y compris des entreprises commerciales à but lucratif, des organisations à but non lucratif, des universités).
- Les établissements accrédités qui peuvent délivrer un diplôme ou une certification sont encouragés à postuler.

Pays d'opération :

- Le candidat peut être basé n'importe où dans le monde.

Consortiums (le cas échéant) :

- Les candidats ne peuvent postuler qu'une seule fois dans le cadre de cet appel de demandes, indépendamment ou en consortium.
- Les demandes conjointes sont acceptées.

Solutions à soutenir :

- Les candidats doivent avoir dispensé avec succès une formation similaire avec d'excellents résultats avérés.

Critères d'exclusion :

- Les candidats n'auront pas fait l'objet de faillite, liquidation judiciaire, procédure judiciaire, règlement, sauvegarde, cessation d'activité ou toute autre situation similaire résultant d'une procédure similaire.
- Les candidats et tout membre de leur personnel ou membre de leur conseil d'administration ne seront pas inscrits sur les listes de sanctions financières des Nations Unies, en particulier dans la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales² ; et
- Les candidats ne doivent être impliqués dans aucune des activités suivantes³ :
 - Fabrication, vente ou distribution d'armes controversées ou de leurs composants, y compris les bombes à fragmentation, les mines anti personnelles, les armes biologiques ou chimiques ou les armes nucléaires
 - Fabrication, vente ou distribution d'armements et / ou d'armes ou de leurs composants, y compris les fournitures et équipements militaires
 - Répliques d'armes commercialisées auprès des enfants
 - Fabrication, vente ou distribution de tabac ou de produits du tabac
 - Implication dans la fabrication, la vente et la distribution de pornographie
 - Fabrication, vente ou distribution de substances sujettes à des interdictions internationales ou à une élimination progressive, et des espèces sauvages ou des produits réglementés par la Convention sur le commerce international des espèces

² Voir : <https://www.un.org/securitycouncil/sanctions/information>.

³ Voir UNDP Policy on Due Diligence and Partnerships with the Private Sector (2013): https://popp.undp.org/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/UNDP_POPP_DOCUMENT_LIBRARY/Public/BER_A_Partnerships_UNDP%20private%20sector%20due%20diligence%20policy%202013_FINAL.pdf&action=default.



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

- de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)
- Les jeux de hasard, y compris les casinos, les paris, etc. (à l'exclusion des loteries à but caritatif)
- Violation des droits humains ou complicité de violations des droits humains
- Utilisation ou tolérance du travail forcé ou obligatoire
- Utilisation ou tolérance du travail des enfants

Les candidats doivent avoir rempli toutes les obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou les obligations relatives au paiement des impôts conformément aux dispositions légales en vigueur dans le pays de constitution.

L'UNCDF effectuera une diligence raisonnable sur les candidats sélectionnés. Les candidats doivent avoir des documents prêts à confirmer qu'ils répondent aux critères d'éligibilité, y compris un certificat de conformité avec les autorités fiscales et toute autre preuve documentaire qui pourrait être demandée par l'UNCDF en plus du formulaire de demande.

3.2 Critères d'évaluation

Le comité d'évaluation notera les candidatures selon les critères d'évaluation ci-dessous.

Seules les candidatures qui obtiennent au moins 70 sur 100 à l'évaluation technique seront considérées comme réussies et passeront à l'étape de la diligence raisonnable.

Critères d'évaluation		Score maximum
1	Qualité du matériel de cours actuel ou proposé et des activités d'engagement	30
2	Capacité à délivrer un diplôme ou une certification	15
3	Rapidité de livraison basée sur le plan de travail	30
4	Qualifications et expérience de l'équipe proposée	25

En outre, l'UNCDF évaluera le rapport qualité-prix proposé par les candidats en obtenant la note d'évaluation technique minimale. Le rapport qualité-prix est calculé comme suit :

Montant de la subvention en USD (A)
Nombre total de bénéficiaires finaux (B)

Rapport qualité prix = A/B



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

3.3 Coûts éligibles

Les critères d'éligibilité des dépenses déterminent si un coût peut être financé conformément aux règles et procédures de l'UNCDF.

Les critères généraux d'éligibilité des coûts au titre du financement de l'UNCDF comprennent :

- Les coûts éligibles doivent être supportés par le candidat pendant le projet (après la signature de la convention de performance et jusqu'à la fin de la période de subvention).
- Les coûts éligibles doivent être indiqués dans le budget global estimé de l'action joint à l'accord de performance.
- Les coûts doivent être identifiables et vérifiables, en particulier être enregistrés dans les registres comptables du demandeur et déterminés selon les normes comptables applicables du pays où le demandeur principal est établi.
- Les coûts doivent être conformes aux exigences de la législation fiscale et sociale applicable.
- Les coûts doivent être raisonnables, justifiés et conformes au principe de bonne gestion financière, en particulier en termes d'économie et d'efficacité.
- Les frais de consultants - au titre des études, de l'assistance technique et d'autres services consultatifs dans le cadre du programme réalisé par des consultants internationaux et nationaux - sont éligibles comme suit :
 - Les services professionnels et de conseil sont des services rendus par des personnes ayant des compétences particulières et qui ne sont pas des dirigeants ou des employés de l'organisation qui demande la subvention.
 - Les services de conseil doivent être justifiés, avec des informations fournies sur leur expertise, leur affiliation organisationnelle principale, les honoraires journaliers normaux et le nombre de jours de service attendus.
 - Les frais de voyage des consultants, y compris les frais de subsistance, doivent être indiqués comme frais de voyage. Le demandeur peut être tenu de justifier le tarif journalier.
- Les coûts de l'atelier sont éligibles, pour le lieu de l'atelier, la nourriture et les boissons et le matériel de publication.
- Les dépenses de formation (éducation financière, éducation numérique, compétences générales) pour les bénéficiaires finaux du projet sont éligibles. Le cas échéant, cela comprendra toutes les dépenses connexes, telles que le coût du lieu, le voyage des participants, etc. La formation des employés de l'institution qui sollicite la subvention est également éligible pour autant qu'il ait été démontré qu'elle sera directement liée au résultat du projet.
- Les coûts d'investissement directement attribuables au projet, liés à la recherche et à l'innovation, sont admissibles.

3.4 Coûts inéligibles

Les coûts suivants ne sont pas éligibles et ne sont pas acceptés :

- Rendements sur le capital et dividendes versés par un bénéficiaire ;
- Dettes et frais de service de dettes ;
- Provisions pour pertes ou dettes ;
- Intérêts dûs ;
- Frais déclarés par le demandeur dans le cadre d'une autre action recevant une



**Unlocking Public and Private
Finance for the Poor**

- subvention financée par un autre bailleur de fonds ;
- Coûts indirects, également appelés frais généraux.



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

4. PARAMÈTRES DE L'ACCORD

Les candidats potentiels doivent prouver que leurs solutions sont alignées sur les paramètres suivants :

4.1 Candidats

Les candidats éligibles peuvent postuler seuls ou en tant que candidat principal dans un consortium d'entreprises, pour autant qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité énoncées à la section 3.1. Dans le cas d'un consortium d'entités postulant à l'appel à candidatures, le candidat principal doit se conformer aux conditions d'éligibilité. Le demandeur principal sera responsable de :

- i. soumettre le formulaire de candidature au nom du consortium ;
- ii. s'assurer que chaque partenaire est pleinement conscient de la composition du partenariat et du contenu du formulaire de candidature ;
- iii. signature de l'accord basé sur la performance avec l'UNCDF ;
- iv. remplir toutes les obligations énoncées dans l'accord de performance ;
- v. assurer l'allocation et la réalisation des fonds entre le partenaire du consortium conformément à l'accord basé sur la performance ;
- vi. assurer la répartition et l'accomplissement des tâches entre le partenaire du consortium conformément à l'accord de performance.

4.2 Segment cible

Les segments cibles de cette action incluent les décideurs et les régulateurs en Afrique, principalement en Afrique francophone de l'Ouest et du Centre.

4.3 Portée géographique

Nous travaillons avec les décideurs et les régulateurs à travers l'Afrique. Veuillez consulter la liste des pays prioritaires de l'Accélérateur de politiques ici : <https://policyaccelerator.uncdf.org/about>.

4.4 Durée du projet

Les projets devraient varier en fonction de la conception des programmes de formation et de la disponibilité des formateurs et des participants. Toutes les formations doivent être dispensées avant mai 2023.

4.5 Langue

Les livrables et toute correspondance entre l'organisation candidate et l'UNCDF doivent être en français ou en anglais.

4.6 Budget

L'UNCDF accordera une subvention aux candidats sélectionnés qui sont techniquement conformes aux critères d'évaluation énoncés dans la section 3.2. Les contributions de l'UNCDF peuvent aller de 50,000 USD à 250,000 USD par candidat sélectionné.



**Unlocking Public and Private
Finance for the Poor**

Des projets spécifiques seront financés en fonction des besoins des entreprises. En fonction de la maturité des solutions et du succès du pilote, l'UNCDF pourrait continuer à soutenir la mobilisation de capitaux d'investissement (prêt et garantie) et une assistance technique supplémentaire.

Les candidatures devront décrire comment elles déploieront la subvention et si des services d'assistance technique ou de mentorat sont recherchés. Des services d'assistance technique supplémentaires peuvent être fournis par l'UNCDF via une ligne budgétaire distincte.



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

5. EXIGENCES ET PROCESSUS DE CANDIDATURE

5.1 Structure de la candidature

- Le candidat doit soumettre un formulaire de candidature complet par courrier électronique. Les soumissions doivent comprendre :
 - Annexe I - Lettre de soumission (PDF)
 - Annexe II - Proposition technique (PDF)
 - Annexe III - Budget et plan de travail (Excel)
 - Certificat de constitution du demandeur
 - États financiers vérifiés plus récents
 - CV des principaux membres de l'équipe (dans un document PDF consolidé)

En outre, le demandeur peut compléter la soumission avec:

- Une présentation qui décrit visuellement ce qu'est le projet (15 diapositives maximum et au format PDF). La présentation comprendra les sections intitulées suivantes: (i) Résumé, (ii) Énoncé du problème, (iii) Solution, (iv) Jalons, (v) Équipe, (vi) Déploiement des financements d'UNCDF.

Toutes les soumissions doivent être remplies en français ou en anglais.

L'UNCDF peut demander des informations et des documents supplémentaires pour procéder à l'évaluation technique des propositions.

5.2 Date limite de candidature

Toutes les demandes doivent être soumises avant 23 h 59 (heure de New York) le **12**

mars 2021.

5.3 Processus de sélection

- Étape 1: Examen de l'éligibilité - l'éligibilité sera évaluée en fonction des critères d'éligibilité énoncés dans la section 3.1.
- Étape 2: Évaluation des candidatures éligibles par le groupe d'évaluation technique de l'UNCDF sur la base des critères d'évaluation énoncés à la section 3.2.
- Étape 3: Diligence raisonnable - Une diligence raisonnable sur les candidatures et leurs candidats sera effectuée sur les candidatures qui obtiennent la note minimale de qualification (70/100).
- Étape 4: Notification des candidatures - tous les candidats seront informés de l'état de leur candidature.
- Étape 5: Négociation avant la subvention et accord basé sur la performance - les candidats sélectionnés finaliseront la portée de la subvention et finaliseront les budgets, les indicateurs et les objectifs, le plan de travail et les décaissements de la subvention qui seront libérés à la réalisation de chaque étape.



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

- Étape 6: Approbation des candidatures sélectionnées par le Comité d'investissements. Les candidatures présélectionnées seront examinées et examinées pour approbation par le Comité d'investissements de l'UNCDF. Toute autre obligation de diligence raisonnable, analyse de risque ou recommandation d'étape du Comité d'investissements sera suivie dans les étapes ultérieures.
- Étape 7: Notification des candidatures - tous les candidats seront informés de l'état de leur candidature après l'approbation finale du Comité d'investissements de l'UNCDF.

5.4 Chronologie

5 février 2021	La fenêtre de la candidature est ouverte
19 février 2021	Date limite pour les questions
8 mars 2021	Document Foire aux questions (FAQ) publié
12 mars 2021	Date limite de dépôt

5.5 Assistance en temps réel de l'UNCDF

Les demandes de renseignements concernant cette demande de candidatures peuvent être soumises par courrier électronique à karim.dia@uncdf.org cc uncdf.rfa@uncdf.org

Un document répondant aux questions fréquemment posées sera continuellement mis à jour sur le site Web de l'appel à candidatures.